

M A I R I E D E



## DELIBERATION

## DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 6 DECEMBRE 2011

**Compte-rendu affiché le : 7 décembre 2011**

**Date de transmission en Sous-Préfecture : 8 décembre 2011**

**N° 11-11-14**

**Date de la convocation du Conseil Municipal : 30 novembre 2011**

**OBJET :**

**Contrat d'affermage pour l'exploitation du service de l'eau potable – Avenant n° 10.**

**Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 29**

**Secrétaire de séance : Julien GOUTAGNY**

**Membres présents à la séance :** Jean Yves CHARBONNIER – Georges ROCHETTE – Ennemonde MURGUE – Gérard ESCALES - Muriel ORIOL – Gérard RIBOT – Marie-Claude LYONNET – Henri COMBE – Georgette DECULTIEUX – Claudette FAU – François BOUCHUT – Laurent SAFANJON – Jean-Paul GERENTES – Robert VIAELLE – Jacqueline ROLLAND – Odile CLAVIERES – Joëlle VILLEMAGNE – Marie-Claire SAMOUILLET – Catherine MAREY – Philippe DENIS – Johanne FOURNIER GERIN – Julien GOUTAGNY – Geneviève NIGAY - Thérèse BELGHITI – Alain RENAUDIER – Christian BECUWE – Mireille PAULET.

**Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :**

Frédéric PAILLAS à Christian BECUWE – Sophie DURY à Mireille PAULET.

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Sous-Préfecture de Montbrison
le	08/12/2011
Accusé réception le	08/12/2011
Numéro de l'acte	11-11-14



OBJET DE LA DELIBERATION :

**CONTRAT D'AFFERMAGE POUR L'EXPLOITATION DU SERVICE DE L'EAU POTABLE**  
**- AVENANT N° 10**

Le Maire rappelle que par contrat d'affermage visé en préfecture en date du 18 juin 1989 et ses avenants successifs, la Collectivité a confié l'exploitation du service de distribution publique d'eau potable à la société Lyonnaise des Eaux France.

La ville de Saint-Galmier a réalisé une étude diagnostic de son réseau d'eau potable en 2000. Dans le cadre de cette étude, six compteurs de sectorisation ont été installés. Dans un souci de limiter les prélèvements d'eau dans le milieu naturel et les pertes en eau potable sur le réseau de distribution, il convient de renforcer la surveillance continue des volumes et débits transitant dans son réseau grâce à l'installation de télétransmetteurs à poste fixe.

Ceux-ci transmettront les volumes et débits vers une gestion centralisée des données, permettant une réactivité des opérateurs sur le réseau.

L'objectif de ces travaux est d'augmenter le rendement du réseau.

Par avenant n° 10, la Lyonnaise des Eaux propose l'installation de poste fixe de télégestion sur les compteurs existants.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,


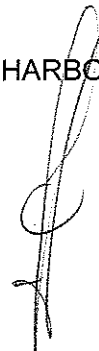
- **APPROUVE** l'avenant n° 10 tel que présenté,
- **AUTORISE** le Maire à le signer.

Ont signé au registre tous les membres présents.

*Certifié exécutoire par le Maire,  
compte tenu de la réception en  
Sous-Préfecture le  
et de la publication en Mairie  
le*

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE  
A ST-GALMIER, le 8 décembre 2011.

LE MAIRE,  
Jean Yves CHARBONNIER.



Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Sous-Préfecture de Montbrison
le	08/12/2011
Accusé réception le	08/12/2011
Numéro de l'acte	11-11-14